

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 mai 2021

Ordre du jour prévisionnel :

- Validation du procès-verbal du conseil d'administration du 8 mars 2021 ;
- Information sur le dossier d'accréditation de l'ESAA ;
- Délibération n°1 : délégation du directeur pour représenter l'ESAA en qualité de partie civile devant le Tribunal correctionnel d'Avignon ;
- Délibération n° 2 : bilan de mandat 2018-2021 ;
- Délibération n°3 : mandat poste de directeur.
- Questions diverses